



## Lettre ouverte

### **Pour des quartiers vivants, respirables et résilients : préservons l'ancrage local des Jardins de la Vignette !**

Nous, membres de l'asbl « les Jardins de la Vignette, demandons de préserver l'ancrage local de ce projet. La localisation, au cœur de la rue, joue en effet un rôle fondamental dans la dynamique citoyenne portée par l'asbl les Jardins de la Vignette et ce pour plusieurs raisons.

Premièrement, par leur centralité dans la rue, les jardins offrent un point de rencontre favorisant **la convivialité et l'entraide entre habitants** : nous y organisons des événements et des ateliers (collaborations avec Den Dam, l'école du Souverain...) mais également des rencontres plus spontanées entre personnes d'horizons divers. La présence du Jardin a permis le déploiement d'une véritable dynamique d'entraide dans le quartier (avec notamment la présence d'un comité actif de riverains et un groupe Whatsapp « coup de main vignette »). Un immeuble construit à cet emplacement créerait une barrière physique entre la rue et les Jardins, difficilement franchissable pour de nombreux riverains.

Deuxièmement, la localisation des Jardins permet de créer **un îlot de fraîcheur** et de calme au milieu de l'une des rues les plus longues et étroites de la commune. Cette zone de respiration, un des derniers reflets du caractère campagnard de la rue d'autrefois, nous ouvre un horizon, une échappée visuelle vers la forêt de Soignes. Elle est également précieuse (et sera de plus en plus indispensable à l'avenir) pour faire face aux périodes de canicules. Bétonner cette parcelle, c'est **augmenter le stress thermique** dans cette zone.

Troisièmement, la délocalisation des Jardins de la Vignette est **un non-sens d'un point de vue environnemental**. Autrefois occupée par des fermettes<sup>1</sup>, cette zone est en friche depuis plusieurs dizaine d'années (en témoigne la présence de deux grands érables sycomores d'une cinquantaine d'années). Depuis 10 ans, l'investissement humain sur ce site a été énorme : nous avons pris soin du sol (nettoyage des déchets,

importation de 30 tonnes de terre arable), planté des arbres fruitiers, réalisé des constructions avec du matériel de récupération (poulailler, cabanon, serre, toilettes sèches...). Le projet, classé « quartier durable » par l'IBGE, a bénéficié d'un soutien financier et d'une reconnaissance de la Région. Cette biodiversité remarquable ne peut être simplement « déplacée », qui plus est sur une zone actuellement en grande partie bétonnée et probablement polluée, l'actuel bâtiment Pizza Hut. Le futur emplacement du parc pourra bien sûr être régénéré mais cela prendra plusieurs dizaines d'années avant de retrouver une situation similaire à celle des Jardins aujourd'hui. Un principe fondamental de la durabilité est de préserver l'existant. Ce qui pourrait être perçu comme du greenwashing est en contradiction avec l'esprit du projet « Demey Park », présenté comme écologique. Au contraire, le maintien des Jardins à leur emplacement actuel permettrait de créer un véritable maillage vert entre le futur parc et la rue de la Vignette, pour relier harmonieusement l'ancien et le nouveau.

Quatrièmement, la construction de l'immeuble prévu à l'emplacement actuel des Jardins serait **une erreur urbanistique**. Cet énorme bâtiment viendrait défigurer l'une des plus anciennes rues de la commune (la rue de la Vignette est déjà représentée sur la carte Ferraris de 1770-1778). En effet, la rue de la Vignette, avec ses petites maisons ouvrières et ses blanchisseries qui constituait une des principales activités économiques de la commune, fait partie du patrimoine culturel d'Auderghem.

En résumé, l'activité des Jardins de la Vignette, c'est bien plus que « planter des carottes ». Cette compréhension étroite de la portée du projet pourrait conduire à penser qu'il est possible et aisé de simplement délocaliser un potager.

Recensé dans [l'ouvrage de Christophe et Jacques Mercier](#)<sup>1</sup> (2018) parmi les 50 **lieux où la nature et l'humanité ont repris leur droit à Bruxelles**, les Jardins de la Vignette, sont un lieu emblématique des paysages citoyens dans notre capitale. Or ces lieux sont actuellement menacés partout dans la Région.

En réponse à nos interpellations, les promoteurs du projet « Demey Park » affirment leur droit de construire sur cette parcelle. S'ils ont effectivement cette possibilité, c'est un choix qui pourrait être différent. Le PAD Herrmann-Debroux stipule que la surface des potagers doit être ajoutée aux 2,4 ha du parc (ce qui n'est pas le cas dans le projet actuel) et prévoit que les zones vertes soient admises sans restriction sur toutes les zones. **Il n'y a donc aucune obligation de construire sur cette parcelle.**

---

1 <https://www.racine.be/sites/default/files/books/issuu/9782390250609.pdf>

**Le maintien du jardin ne s'oppose pas au projet, il l'enrichit.** Il s'agit de privilégier une "approche sensible et inclusive" qui met l'humain au cœur du projet, en créant un "maillage vert" qui relie la nouvelle place à la rue de la Vignette tout en préservant ce qui a déjà été construit par la communauté. L'expérience vécue et l'investissement humain ne doivent pas être ignorés au profit de la seule valeur immobilière.

Il y a six ans lors de l'enquête publique liée au PAD Hermann-Debroux, MM Gosuin et Lefebvre, bourgmestre et échevin de l'urbanisme, nous avaient assurés de leur soutien pour le projet à sa localisation actuelle, en témoignent ces articles de presse dans [l'Avenir<sup>2</sup>](#) et la [DH<sup>3</sup>](#).

Concrètement, **nous demandons :**

1. le maintien des espaces verts et des arbres existants,
2. la création d'un véritable Maillage Vert entre la Rue de la Vignette et le futur parc, sans discontinuité
3. que la surface actuelle du potager collectif vienne en sus des 2,4 ha du futur parc, comme prévu par le Gouvernement bruxellois
4. la préservation d'un quartier à taille humaine.

### **Comment nous soutenir ?**

**En répondant à l'enquête publique** du 6 septembre au 5 octobre 2025 en faveur de l'ancrage local des Jardins. Vous pouvez vous inspirer, en tout ou en partie, des arguments de la lettre ouverte. Durant cette période, chaque habitant pourra consulter le dossier et transmettre ses remarques ou propositions.

**En partageant ces informations** avec vos voisins, amis et autres défenseurs des espaces verts et friches, vous contribuez activement à sensibiliser un maximum de personnes sur les enjeux de ce projet.

---

2 <https://www.lavenir.net/regions/2021/11/24/didier-gosuin-le-pad-herrmann-debroux-rendra-physiquement-impossible-le-passage-du-nombre-actuel-de-voitures-VBRD47RQ7JHQ5DS7KPFTX2IK7E/>

3 <https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/bruxelles-mobilite/2021/11/25/didier-gosuin-le-pad-herrmann-debroux-rendra-physiquement-impossible-le-passage-du-nombre-actuel-de-voitures-6HU76ELE6ZDCVH6UTMUX6I6G6Q/>